

On vous a fait connaître avec la même netteté vos devoirs envers le prochain, non seulement envers votre père, votre mère, votre mari, vos enfants, mais encore à l'égard du prochain à peine connu ou même étranger. On vous a dit comment il faut accomplir les devoirs qu'impose la justice, avant ceux de la charité; on vous a inculqué profondément qu'il faut ne demander aucun service sans le reconnaître, ni contracter une seule dette sans l'acquitter, ni faire aucun tort, sans réparer, ni recevoir aucune injure sans la pardonner, ni rencontrer aucune détresse d'âme ou de corps sans chercher à lui venir en aide; vous avez su qu'il ne suffit pas de donner au prochain le morceau de pain ou le verre d'eau dont il a besoin, mais qu'il faut l'avertir des dangers qu'il court, le consoler, le soutenir, l'édifier, prier pour lui; vous avez trouvé enfin dans notre sainte religion l'idéal de tous vos devoirs envers le prochain.

Comme elle vous initie encore merveilleusement à tous les devoirs envers vous-mêmes! vous devez prendre soin de votre santé: pas d'imprudence, pas de surmenage, pas de veillées inutilement prolongées, pas de nourriture préparée négligemment ou prise, par votre faute, irrégulièrement! Vous devez encore plus veiller sur les besoins de votre âme: pas d'ignorance volontaire sur vos obligations; pas de troubles ni de découragement; pas de péchés graves surtout, ou, si ce malheur arrive, le repentir, la confession le plus tôt possible; et toujours une orientation ferme, des progrès courageux vers le bonheur éternel!